



Safer de
Normandie

Service Départemental de l'Eure

Le 421
421 chemin de la brètèque
CS 50 585
76 235, BOIS GUILLAUME

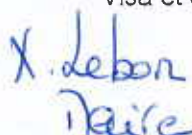
Secrétariat
Tél : 02 35 59 66 97
Email :
service27@saferdenormandie.fr

Siège
AGROPOLE NORMANDIE
2, rue des Roquemonts
CS 65 214
14 052, Caen Cedex 4

SA au cap 2 811 088,00
RCS Caen B 623 820 602
SIRET 623 820 602 00034
APE : 42.99 Z
N° TVA Intracommunautaire
FR 78 820 602

APPEL DE CANDIDATURES

Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Date d'envoi SAFER : 08/10/2026	Visa et cachet de la mairie*   *Valant attestation d'affichage des réceptions jusqu'à la fin du délai légal de publicité et prise de connaissance au sens de l'article L 143-7-2 du CRPM  le 12/10/2026
--	--

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Diverses parcelles de labour à louer par bail rural de 18 ans.

Référence IL: IL 27 26 0019 01

Situation locative : LIBRE

Superficie totale : 16 ha 70 a 29 ca

Commune : MESNILS-SUR-ITON, MESNILS SUR ITON

Surface sur la commune : 16 ha 70 a 29 ca

Lieu-dit : le bois du tertre, les bruyères du tertre,

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement au plus tard le **02/11/2026** et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal à l'adresse suivante (le cachet de la poste faisant foi) :
Safer de NORMANDIE
421 chemin de la brètèque
CS 50 585
76 235, BOIS GUILLAUME
Email : service27@saferdenormandie.fr
- Soit par mail à l'adresse suivante : service27@saferdenormandie.fr
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en cliquant en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :



Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée.